

Sous-section 3.—Capital britannique et étranger engagé au Canada et capital canadien engagé à l'étranger.*

En raison de la complexité croissante et des formes diverses que revêtent ces placements et la difficulté d'en arriver à une estimation satisfaisante, et en raison aussi des changements continuels de détenteurs dans certains cas, ces estimations sont plutôt approximatives qu'exactes. Elles indiquent toutefois les proportions générales des placements. Dans l'usage de ces statistiques il convient de reconnaître que les fluctuations des valeurs d'année en année ne reflètent pas toujours les mouvements réels de capitaux entre le Canada et d'autres pays, parce qu'il y a d'importants changements occasionnés par la plus-value des placements résultant des opérations domestiques, comme par exemple le remplacement des bénéficiaires, lequel est plus ou moins indépendant des facteurs extérieurs.

Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié en 1938 une estimation révisée des placements britanniques et étrangers au Canada et des placements canadiens à l'étranger. Les révisions remontent jusqu'à 1926 et les tableaux des pp. 972-973 de l'Annuaire de 1939 donnent les statistiques révisées des placements internationaux pour les années 1926 et 1929 à 1937. Des changements fort prononcés se sont produits dans la dette internationale du Canada depuis le commencement du siècle. L'expansion industrielle du pays au cours des années qui ont précédé la guerre de 1914-18 est étroitement apparentée à l'abondante importation de capitaux britanniques. En 1914 la valeur des placements britanniques au Canada ne différait pas beaucoup des placements montrés pour les récentes années. Ils étaient toutefois légèrement supérieurs à ceux de 1926. L'augmentation rapide des placements des Etats-Unis au Canada se fit sentir après 1914. Une partie de cette augmentation se produisit après 1926 et il y a eu un changement de \$3,161,200,000 à \$4,298,400,000 entre 1926 et 1930. L'entrée du capital s'est faite par deux canaux différents. Une grande partie du capital provient de la vente de nouvelles émissions à New-York, tandis que le capital entrant au Canada par le truchement du placement direct a été aussi particulièrement considérable. Le placement de ce capital au Canada a conféré un caractère particulier aux placements des Etats-Unis au Canada. Depuis 1930, il y a eu réduction des placements au Canada par les Etats-Unis, et à la suite du rachat de valeurs canadiennes détenues aux Etats-Unis, il y a eu des changements dans l'équilibre des placements au Canada et dans les autres facteurs de haute finance.

En 1937, la dette des gouvernements canadiens à l'étranger s'élève à \$1,698,000,000 dont \$514,200,000 sont des titres de l'Etat détenus par des acheteurs britanniques et \$1,180,600,000 des titres de même nature détenus par des acheteurs des Etats-Unis. Les placements étrangers totaux dans les chemins de fer canadiens sont de \$1,632,900,000, soit à peu près la même somme que le total des obligations d'Etat détenues à l'étranger. Toutefois, dans ce groupe, ce sont les placements britanniques qui prédominent. Ils sont de \$1,065,600,000 comparativement à ceux des Etats-Unis qui sont de \$538,500,000. Dans la plupart des autres catégories de placements les sommes détenues aux Etats-Unis sont plus considérables que celles détenues en Angleterre, bien que celles-ci soient en général assez considérables.

Dans le calcul de la dette internationale du Canada, il importe de tenir compte des placements canadiens à l'étranger. Ces placements s'accroissent de \$1,352,-

* Révisé par Herbert Marshall, B.A., F.S.S., chef de la Branche du Commerce Intérieur, Bureau Fédéral de la Statistique. Ce sujet est traité plus en détail dans un bulletin intitulé "Capitaux britanniques et étrangers placés au Canada et capitaux canadiens placés à l'étranger, 1926-36", "Canadian Balance of International Payments—A Study of Methods and Results" et dans les rapports récents sur les placements directs, qu'on peut se procurer chez le Statisticien du Dominion. Une liste des publications de cette branche est donnée au chapitre XXIX.